



CLÔTURE DE L'ATELIER DE FACILITATION DES AFFAIRES DANS L'ESPACE UEMOA

La Commission de l'UEMOA accélère le rythme des réformes pour simplifier les procédures et accélérer la croissance.

Faire encore plus simple, encore plus rapide, pour supprimer les obstacles à la création d'entreprise, favoriser la formalisation des activités existantes et booster les investissements privés dans la région.

L'atelier de facilitation des affaires dans l'espace UEMOA, organisé par la Commission de l'UEMOA en partenariat avec BizClim, a clôturé ses travaux vendredi 24 avril 2015 à Ouagadougou, sur la définition de nouveaux objectifs plus ambitieux, mais toujours réalistes, à l'horizon 2016.

Les Etats membres de l'UEMOA ont résolu de poursuivre leurs efforts de simplification administrative, en offrant en particulier aux entrepreneurs des services d'enregistrement en ligne. Un des objectifs est d'engager des réformes au-delà des indicateurs traditionnels (*Doing Business*, World Economic Forum, Mo Ibrahim Foundation, etc.) en améliorant notamment leur classement dans le global enterprise registration index (ger.co). Les services en ligne permettront de stimuler davantage la création d'entreprises, de formaliser les activités des micro-entrepreneurs, d'augmenter les revenus des Etats et d'endiguer la corruption.

Les participants ont pu constater que les objectifs qu'ils s'étaient fixés en novembre 2012 ont été largement atteints, voire très souvent dépassés. A l'égard de ces progrès, de nouveaux objectifs ont été proposés par les représentants des huit Etats membres, par exemple :

- la réduction au strict minimum légal du nombre d'étapes et de documents nécessaires pour créer une entreprise ;

- la généralisation du régime de l'entrepreneur, déjà opérationnel au Bénin ;
- la dématérialisation des procédures de création d'entreprises, en offrant la possibilité aux usagers de soumettre leur dossier en ligne, de payer en ligne et de recevoir des certificats électroniques ;
- l'élargissement immédiat du travail de simplification à d'autres procédures (obtention du permis de construire, permis d'exploration minière, etc.), en fonction des priorités nationales.

Les Etats membres ont aussi élaboré des plans de communication, pour renforcer et pérenniser leurs actions d'amélioration du climat des affaires.

La Commission de l'UEMOA a par ailleurs décidé de mettre en place, à travers la Cellule d'exécution du Programme régional d'amélioration des affaires (PRACA) des dispositifs de suivi de l'impact des réformes, pour décupler les échanges de bonnes pratiques et contribuer à une saine émulation entre les Etats.

Comme l'a résumé M. Ki, directeur de l'industrie et de la promotion du secteur privé à la Commission de l'UEMOA, les 8 Etats membres sont « *sur le bon chemin* » : « *Notre réseau de réformateurs du climat des affaires dans l'espace UEMOA est plus que jamais mobilisé !* »

+ d'infos sur l'atelier : www.uemoa-climatdesaffaires.com





NOTE À L'ATTENTION DES RÉDACTEURS

A propos de l'UEMOA et de BIZCLIM.

L'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), instituée par le traité de Dakar du 10 janvier 1994, regroupe huit Etats (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Sa mission est de créer un marché commun basé sur la libre circulation des biens, des services et des capitaux, le droit d'établissement des personnes exerçant une activité indépendante ou salariée, un tarif extérieur commun et une politique commerciale commune. Cet espace économique ouvert, concurrentiel, rationalisé et harmonisé, doit servir de tremplin aux Etats de la région pour participer de manière effective et profitable à l'économie mondiale et tracer la voie d'un développement durable et solidaire.

+ d'infos : www.uemoa.int

La Facilité Climat des affaires ACP (BizClim) est un programme du Secrétariat du Groupe des Etats ACP, financé par l'Union européenne sur les ressources du 10^{ème} Fonds européen de développement, visant à améliorer le climat des affaires et des investissements dans les régions d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Elle apporte un soutien aux Communautés économiques régionales, aux gouvernements et aux organisations du secteur privé, à travers l'assistance technique et l'organisation de réunions de concertation et d'affaires, ainsi que la diffusion d'informations et l'échange des bonnes pratiques. BizClim veut stimuler la réflexion dans des domaines pertinents tels que les partenariats publics-privés, la privatisation des entreprises publiques, la réduction de la pauvreté...

+ d'infos : www.bizclim.org

Contacts

Pour plus d'informations ou des demandes d'interviews, veuillez contacter :

Caroline Barth, chargée de la médiatisation de l'atelier

c-barth@wanadoo.fr

Tél : +230 59 36 70 98

ou

Drissa Ouattara, chargé de la communication à la Commission de l'UEMOA

douattara@uemoa.int

Tél : +226 25 32 88 42

Mob : +226 78 54 77 11/76 60 38 13



Ce projet est financé par l'Union européenne.

Les opinions exprimées ci-dessus ne reflètent pas l'opinion officielle de l'Union européenne, ni celle du Secrétariat des Etats ACP.

www.uemoa-climatdesaffaires.com